




Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20121008-22974-DE-1-1_0
Date de signature : 10/10/12
Date de réception : mercredi 10 octobre 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.1090**

Séance publique du

8 octobre 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX CLUBS ET ASSOCIATIONS DE SENIORS
- ANNEE 2012**

Le 08/10/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/10/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Héliot BRAMI à M. Francis TAULAN, M. Gérard DELOCHE à M. Yannick DECARA, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Gérard GERACI, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Charlotte BENON, Mme Fleur SKRIVAN à Mme Michelle EINAUDI

Excusés sans pouvoir :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Alexandre MEDVEDOWSKY

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Sylvaine DI CARO donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 08/10/12

RAPPORTEUR : Mme Sylvaine DI CARO

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX CLUBS ET ASSOCIATIONS DE SENIORS - ANNEE 2012 - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre du soutien apporté par les différentes associations et clubs aux personnes en situation de handicap, la Ville d'Aix-en-Provence apporte sa contribution sous forme de subventions de fonctionnement.

Ces dotations participent à la continuité des actions menées tout au long de l'année.

Afin de maintenir ces activités, je vous propose d'octroyer à chaque association ou club listé en annexe les subventions suivantes.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à chaque association les subventions de fonctionnement et exceptionnelles pour l'année 2012 telles que présentées dans le tableau en annexe

- **DIRE** que les dépenses correspondantes suivantes seront imputées au budget 2012 de la Ville sur les lignes budgétaires qui présentent les disponibilités suffisantes :

- Ligne 92521 6574 1776 (Subventions de fonctionnement) :
3 800,00 euros (Trois mille huit cents euros)
- Ligne 92521 6748 1776 (Subventions Exceptionnelles) :
5 000,00 euros (Cinq mille euros)

2012.1090 - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS AUX CLUBS ET ASSOCIATIONS DE SENIORS - ANNEE 2012

Présents et représentés	: 51
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/10/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

**AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES
 ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2012**

Ligne budgétaire : 9261 6574 1776

Tiers	Clubs 3ème Age	2010	2011	2012	Convention	Objet
9273	Agora club	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	Non	Animation Groupe 3ème âge.
33878	A.C.L.A.P Action de Coordination de lieux et d'accueil des personnes Agées	800,00 €	800,00 €	800,00 €	Néant	Accueil et entraide aux personnes âgées
	TOTAL	3 800,00 €	3 800,00 €	3 800,00 €		

**AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES
 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2012**

Ligne budgétaire : 9261 6748 1776

Tiers	Clubs 3ème Age	2010	2011	2012	Convention	Objet
48190	ANONYMAL			3 000,00 €		Promouvoir les activités culturelles et artistiques dans le domaine de l'audiovisuel et du multimédia
83367	SPORTS SENIOR SANTE			2 000,00 €	Non	Favoriser le développement de la pratique sportive pour les retraités
				5 000,00 €		